



octobre 2009

formation

« Initiation à l'utilisation de matériel technique pour l'organisation d'un spectacle »

Devant l'utilisation croissante de son parc de matériel, LA RÉGIE a décidé de mettre en place une formation « Initiation » pour les utilisateurs débutants de la Régie Culturelle, en complément des guides techniques qu'elle réalise.

Cette formation se présente sous la forme de 4 modules d'un jour, répartis à raison d'une journée par semaine (9h00/12h30 • 13h30/18h00).

Deux sessions se dérouleront simultanément : soit le vendredi, soit le samedi.

Elles se tiendront dans les locaux de la Régie Culturelle Régionale à Bouc Bel Air.

Attention ! le nombre d'inscriptions est **limité** à 12 personnes pour chaque session. **Les stagiaires s'engagent à suivre l'intégralité des 4 journées de formation.**

(Pour les dates du groupe qu'ils ont choisi.)

Participation : **60 Euros** la session de 4 jours, comprenant les repas de midi.

La formation est assurée par l'I.S.T.S Institut Supérieur des Techniques du Spectacle • Avignon

Association loi 1901, placée sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région PACA (labélisé centre de formation), du Conseil Général du Vaucluse et de la Ville d'Avignon : il a un rôle d'assistance et de conseil relatif à la conception ou à la réalisation de projets, possède un centre de documentation et d'information, est un lieu de réflexion sur la politique des métiers techniques du spectacle vivant.

et accompagnée par LA RÉGIE Culturelle Régionale • Bouc Bel Air

Etablissement public du Conseil Régional PACA, ses missions se déclinent autour de 3 axes : aménagement du territoire et élargissement des publics, développement culturel, conseil technique et soutien logistique aux actions régionales.

► Une formation pour qui ?

- Toute personne membre d'une association organisant des spectacles, bénévole ou débutant.

► Une formation pourquoi ?

- Acquérir les bases théoriques dans l'organisation technique d'un spectacle.
- Savoir faire un choix de matériel auprès de la RCR.
- Mettre en œuvre une petite installation son et lumière.
- Acquérir les notions de base de sécurité.

► Une formation comment ?

2 sessions au choix : vendredi ou samedi

«Organisation générale d'un spectacle & sécurité»

- ve 2 octobre / sa 3 octobre

«l'énergie électrique dans le spectacle vivant »

- ve 9 octobre / sa 10 octobre

«la chaîne sonore, notions élémentaires»

- ve 16 octobre / sa 17 octobre

«la chaîne lumière, notions élémentaires»

- ve 23 octobre / sa 24 octobre

Contact : Gilles Santelli • Tél. 04 42 94 92 00 • g.santelli@laregie-paca.com



Régie Culturelle Régionale
Carrefour de la Malle - CD60D
13320 Bouc-Bel-Air
Tél. 04 42 94 92 00
Fax 04 42 94 92 01
www.laregie-paca.com

Inscription 2009 Stage "Initiation" à retourner avant le 14 septembre 2009

- Une seule fiche par personne.
 - Une lettre de motivation pour la participation à la formation
- Egalement disponible en téléchargement sur le site internet de la Régie Culturelle Régionale : www.laregie-paca.com
- Merci de bien vouloir retourner la présente fiche dûment complétée et **impérativement accompagnée de son règlement (chèque à l'ordre de la Régie Culturelle Régionale)** à : Régie Culturelle Régionale - Carrefour de la Malle CD 60 D - 13320 Bouc-Bel-Air.
 - Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et dans la mesure des places disponibles.

Participant • M/Mme/Melle (nom et prénom) :

- Profession: Permanent Demandeur d'emploi Bénévole
- Date de naissance : Fonction au sein de l'association :
- Adresse personnelle :
- Code postal: Ville :
- Téléphone fixe * : ou Portable :
- Fax * : ou Courriel * :

Compétences :

- organisation de spectacle oui non
- Choix et commande de matériel oui non
- Manipulation de matériel oui non
- pratique de la sonorisation oui non
- pratique de l'éclairage oui non
- pratique de l'éclairage oui non
- montage scène décors & structures oui non

- ▶ session souhaitée par ordre de préférence
- ▶ structure du participant

- Nom de la structure : Code parc matériel (structure référencée) :
- Adresse de la structure :
- Code postal : Ville :
- Téléphone : Fax :
- Courriel

▶ facturation

- Adresse de la structure Adresse du participant

▶ règlement

- Par chèque à l'ordre de " la Régie Culturelle Régionale "

- Fait à Cachet de la structure s'il y a lieu
- le Signature

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation.

* mention obligatoire

Modification / annulation *En cas de participation insuffisante, la Régie Culturelle Régionale se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. Les chèques d'inscription seront alors restitués. Les éventuelles annulations par le participant doivent être effectuées par écrit (courrier, mail, fax) au moins cinq jours ouvrables avant le début de la formation. Au-delà, ou bien en cas d'abandon en cours de formation, le montant du règlement reste intégralement dû.*